

Compte-rendu du Conseil d'administration du collège Le Bocage 30 juin 2015

A 18 h sont présentes 17 personnes.

Administration :

Principal : M. Vieuxloup

Principal-adjoint : M. Mouquere

Gestionnaire : M. Garnier

Conseil Principal d'Education : Mme Ruault

Elus

Représentante du Conseil Départemental : Mme Guyon

Représentant de la Communauté de Communes : M. Guengant

Représentant de la Mairie de Dinard : M. Schmitt

Représentante des personnels ATSS et agents départementaux : Mme Denoual

Représentants des personnels d'éducation : Mme Bourguignon, Mme Christophe, M. Coste

Représentants des parents d'élèves : Mme Ditta, Mme Leroux, Mme Ferasson, M. Riaud, Mme Semail-Scouarnec

Représentants des élèves : M. Rault et M. Marongiu (excusé)

Compte-rendu du dernier CA :

Objet 1 : Affaires administratives et financières

1.1 –Voyages scolaires

Echange USA New-York

- M. Garnier : présente le projet et son financement.

Le coût prévisionnel par famille est de 1 000 €.

- Karine Bourguignon : d'où vient la subvention de 400€ ?
- M. Garnier : le Conseil Général donne 2 400 € à répartir entre les différents voyages scolaires (Allemagne, Jersey, Angleterre, etc.). [Cela permet aussi de payer le billet des accompagnateurs.](#)
- Mme Guyon : n'y a-t-il pas pour certaines familles difficulté à s'engager financièrement ?
- M. Garnier : il y a une aide du conseil Général de 250 € pour les boursiers s'ils n'ont pas déjà participé à un voyage lors de leur scolarité au Bocage ; il y a aussi les fonds sociaux avec un déblocage d'argent possible, si les familles en font la demande.

En 2014/2015, 20 élèves ont participé à ce séjour dont 2 boursiers. Cette année, il y avait au collège 18% d'élèves boursiers sur les 600.

Document en annexe.

Vote : 12 pour ; 2 contre ; 2 abstention.

Echange Allemagne

Cet échange se fait en partenariat avec le collège Duguay Trouin et Sainte-Marie.

Le coût prévisionnel par famille est de 380 €.

Le nombre prévisionnel d'élèves participants du Bocage pour le voyage de 2016 est de 7.

- Karine Bourguignon : quel moyen de transport a-t-il été choisi ?
- M. Garnier : ce sera l'avion ou le train. Pour le bus, ils ne sont pas assez nombreux.

C'est un accord de principe qui est demandé : on verra s'il y a assez d'élèves.

- Mme Ditta : quel est le niveau concerné ?
- M. Garnier : en 2014/2015, c'était le niveau 5ème avec quelques élèves de 4ème en plus.
- Mme Ditta : quel sera le nombre d'élèves en 5ème ?
- M. Garnier : 13 élèves. S'il y a plus d'élèves, le coût du voyage diminuera.

Document en annexe.

Vote : 16 pour.

Sortie Jersey

Le coût prévisionnel par famille est de 50 €.

La sortie se fait sur une journée et concerne les classes de 3ème.

Document en annexe.

Vote : 16 pour.

1.2 – Décisions budgétaires modificatives

Répartition crédits globalisés ; crédits pédagogiques

M. Garnier explique que cela permet de financer les manuels scolaires, les carnets de correspondance, les droits d'auteur, les projets.

Il est intéressant d'avoir un reliquat de subvention pour payer le double manuel des 6èmes.

Document en annexe.

Vote : 16 pour.

Répartition crédits globalisés ; prélèvements sur fonds de réserve

- M. Garnier : l'achat d'un photocopieur a déjà donné lieu à un prélèvement de 10 000 €, cette année 2015.

La valisette baladodiffusion est une demande des professeurs de langue. Etant donné le prix, 5 000 €, il y aura un essai d'utilisation. C'est un ordinateur avec 30 MP3 pour écouter et parler.

- Anne Christophe : explique l'utilisation des visualiseurs demandés en mathématiques : projeter instantanément un travail d'élève, montrer un solide, etc.

Document en annexe.

Vote : 16 pour.

Discussion sur le tri du papier

- Parent : y- a-t-il du tri sélectif ?
- M. Garnier : c'est une réflexion à mener
- Mme Leroux : et le recyclage du papier ?
- M. Garnier : l'expérience a déjà été tentée avec les élèves, il y a quelques années. Ce sont toujours les mêmes personnes qui s'en occupent, les agents de service.
- M. Riaud cite l'expérience menée dans un lycée, où il y a un carton de récupération au niveau de l'administration.
- Mme Christophe : il y aurait une éducation à faire envers les élèves.
- Parent : cela pourrait entrer en tant que sensibilisation dans le projet d'établissement.

- M. Riaud évoque l'utilisation possible d'une « colonne » facile à mettre en place pour récupérer le papier.

1.3 –Affaires diverses – Conventions

Délibérations sur les dégradations

- M. Garnier propose les facturations pour dégradations : 3,50 € pour une carte de self, 0,50 € pour un protège-carte, 2 € pour un carnet de correspondance. Sachant que chaque élève a une carte de self gratuite au début de sa scolarité (ce qui n'est pas le cas de tous les établissements scolaires).

Vote : 16 pour.

18h55 : arrivée de M. Genest, responsable du Service Animation Jeunesse à Dinard, qui arrive d'une autre réunion.

Délibérations sur les dégradations de manuels scolaires

- M. Garnier propose :

Toute dégradation ou perte d'un livre neuf est facturée au prix de remplacement.

Toute dégradation ou perte d'un livre neuf est facturée à 80 % du prix de remplacement.

- Il est à noter que les livres faisant l'objet d'un double manuel en 6ème et en 5ème sont généralement en bien meilleur état que les livres des classes de 4ème et 3ème.

Vote : 17 pour.

Autorisation du remboursement des frais de recommandés

- M. Garnier : demande l'autorisation du remboursement des frais de recommandés par les familles ayant reçu ce type de courrier en cas d'impayé de cantine.

Vote : 17 pour.

Critères d'attribution des fonds sociaux

- M. Garnier fait part du calcul du quotient journalier :

Ressources de la famille/nombre de personnes à charge/30 jours

Vote : 17 pour.

Convention de création et d'animation d'une mini-entreprise

- M. Garnier : parle de la création et de l'animation d'une mini-entreprise par l'option Découverte Professionnelle 3 h (DP3) en lien avec la CCI de Rennes et l'association Entreprendre pour Apprendre.

Les différents rôles ont été tenus par les élèves pour la fabrication d'une lampe de chevet (parrainage = Agriplas du groupe Roullier et les galettes de Pleudihen). L'entreprise Arts et Fenêtres (FPEE à Brûlon dans la Sarthe) a fabriqué les lampes.

- Mme Ruault : signale la très forte motivation des élèves pour ce projet mené par M. Samson et Mme Guiho.

La lampe a été vendue en salle des professeurs et dans le hall.

La presse a informé au sujet de cet événement.

- M. Genest : propose un accompagnement sur ce projet, car il est personne-relais au niveau du département pour la « Junior-Association ».

Vote : 17 pour.

Convention avec ASCE (Association des Sauveteurs de la Côte d'Emeraude)

- convention proposée pour un cycle de 8 séances à toutes les classes de 5ème dans le cadre des cours d'E.P.S.

Vote : 17 pour.

Renouvellement contrat ARD

- contrat de maintenance de la badgeuse du self (1285€ par an).

Vote : 17 pour.

Convention d'animation « Jeux de Société »

- convention avec la Mairie.
- M. Genest : précise que cette activité (jeudi midi) permet de favoriser les relations entre les élèves, par la découverte de jeux et la mise en autonomie.
- M. Vieuxloup : ajoute que d'autres animations ont lieu sur la pause méridienne, en particulier le club d'échecs, le club de bridge, l'association sportive, le théâtre.

Vote : 17 pour.

Recrutement des CUI-ASEN par le chef d'établissement

Vote : 17 pour.

Objet 2 : Affaires pédagogiques

1.1 –Bilan pédagogique

Aide aux élèves en difficulté

- M. Vieuxloup : présente les spécificités des apprentissages scolaires et éducatifs.

En 6ème : l'évaluation se pratique par compétences, avec une pédagogie plus innovante que dans les autres classes. Au début de l'année scolaire, est menée une évaluation de tous les 6ème pour mesurer leur vitesse de lecture. Est ensuite proposé aux élèves en grande difficulté un travail sur la langue et la compréhension en lecture. Est également proposée une aide particulière grâce à laquelle les notions sont revues avant les cours où il en est besoin (travail sur les pré-requis et les pré-acquis).

En 5ème : il est également proposé de l'aide aux élèves en difficulté.

Formation à la médiation

- Mme Ruault : explique qu'une nouvelle formation portant sur la bienveillance a été mise en place cette année sur le niveau 6ème.

Etant donné son bilan positif, elle sera reconduite l'an prochain.

A l'issue de cette formation, quelques futurs élèves de 5ème seront formés comme médiateurs pour gérer des conflits mineurs entre pairs.

- M. Vieuxloup : précise que les effets sont décalés mais remarquables lors des conflits. En effet les élèves réactivent alors très facilement les pratiques vues lors de ce travail sur la communication non violente.
- Dans 3 ans tous nos élèves seront formés.
- Mme Ditta : demande des précisions sur les modalités de cette formation.
- Mme Ruault : les élèves travaillent, par exemple, sur la notion de rumeur.

Il y a des mises en situation avec des saynètes, des jeux sur les problèmes de conflit, des lectures de contes.

Le travail s'effectue en demi-classe.

- Mme Christophe : précise que l'on y mène un travail sur l'estime de soi.
- M. Genest : il existe un théâtre forum, sur les sujets de société : « potes et despotes »

- Mme Christophe : on y apprend aussi à mettre des mots sur les émotions.

Education à la citoyenneté

M. Vieuxloup rappelle ce qui a été organisé au collège cette année scolaire :

- les bons usages du numérique en 6ème après un sondage auprès des élèves et des parents (deux séances de deux heures : écoute, les usages ; les bonnes pratiques et le rappel à la loi...).
- les dangers de l'alcoolisme en 5ème/4ème
- les addictions en 3ème
- le forum des métiers et des formations en 3ème, le forum des métiers en 4ème au cours desquels les élèves peuvent mener des discussions avec des professionnels.

M. Genest : mentionne l'exploratoire des métiers à Rennes

M. Vieuxloup remercie à la mairie de Dinard représentée par M. Schmitt, 1er adjoint, pour l'utilisation à titre gracieux des salles du COSEC. Cela facilite la formation des élèves à l'orientation et à la lutte contre les addictions.

1.2 – Perspectives 2015–2016

Décrochage scolaire

- M. Vieuxloup : parle du travail à mener avec les élèves potentiellement décrocheurs. A Dinard, avec des classes à 29 élèves, il est difficile d'aider personnellement les élèves. Cela conduit, pour certains d'entre eux, à une perte d'estime de soi, à l'arrêt du travail dans une matière, puis dans plusieurs et à plus long terme, peut aboutir à de la délinquance. Des ateliers de réflexion ont été mis en place avec les professeurs pour réfléchir aux moyens d'y remédier
- En 6ème, il existe un travail d'accompagnement au niveau de la lecture, pour comprendre les consignes.
- M. Genest : a remarqué pendant l'accompagnement scolaire au Spot, des difficultés à l'écrit.

Mise en place de la réforme

- Le collège doit établir un nouveau contrat d'objectifs, à partir d'une évaluation diagnostique pour la Toussaint.
- Dès la rentrée 2016, 20 % du temps sera organisé en EPI, enseignement pratique interdisciplinaire, selon 8 parcours différents.

Séjour à la montagne

- Parent élève : qu'en est-il du voyage au ski ?
- M. Garnier : nous avons 50 à 60 inscrits à ce jour, alors qu'on est engagé pour 130. Si nous avons plus de 20 % d'inscrits en moins, il y a des frais. De toute façon, on ne veut pas emmener seulement 50 élèves.
- Parent d'élève : quelles explications avez-vous ?
- M. Garnier : le voyage en Angleterre des 5èmes, qui a eu lieu fin juin, concerne aussi les futurs élèves de 4ème de décembre 2015. Ce peut être un problème de choix même si, pour les bousiers, la moitié des frais est payée. Ce peut être aussi un problème de motivation.
- Parent élève : peut-être, le problème d'enneigement à Val Cenis au mois de décembre ?
- M. Garnier : pense que ce n'est pas pris en considération, ni par les élèves ni par les familles.

Indemnité pour Mission Particulière

M. Vieuxloup fait part de la répartition des 7h30 d'I.M.P., Indemnité pour Mission Particulière, affectées au collège.

- 2 heures ont été attribuées pour la coordination EPS
- 1 heure pour la technologie.
-

Il est prévu de répartir les 4h30 restantes comme suit :

- coordination du niveau 6ème
- référents pour le décrochage
- coordination pluridisciplinaire, histoire des arts
- parcours citoyen à coordonner entre l'enseignement moral et civique et la formation bienveillance / médiation.

19h45 : départ de Mme Guyon

Objet 3 : Questions diverses

Motion déposée

M. Coste : présente une motion ; demande d'une heure de décharge pour la coordination de l'E.P.S.

Au cours du débat, apparaît la nécessité de modifier le titre, « motion déposée par les personnels enseignants » et non pas « motion déposée par les personnels ».

Motion déposée en annexe.

Mme Leroux : parle d'une sortie effectuée sans trousse correspondant à leur PAI. Toute sortie importante nécessite de prendre la trousse de premiers secours.

Mme Leroux : parle d'une rumeur au sujet de cours en 3ème qui ne seraient pas assurés en fin de période. Tous les élèves et leurs parents ont été destinataires d'un courrier précisant l'organisation de la fin de l'année scolaire et l'accueil des élèves jusqu'au 3 juillet (à part les jours de l'examen du DNB et ceux de la correction du DNB pour Cancale, Saint-Malo, Dinard).

Mme Ruault : des révisions étaient organisées pour les élèves présents. A la question pourquoi y-a-t-il eu plusieurs exclusions temporaires d'élèves la réponse a été : « L'exclusion de certains élèves a permis d'avoir un climat scolaire plus positif ».

M. Genest : note qu'une période de révision est organisée au Spot la dernière semaine d'Août. Le collège a conseillé à des élèves qui passaient de justesse dans la classe supérieure de s'y rendre.

20h 05. M. Vieuxloup lève la séance.